

L'Institut des politiques publiques (IPP)

recrute deux économistes chargés d'études et de micro-simulation en fiscalité, retraites, santé

L'Institut des politiques publiques (IPP), adossé à PSE-École d'Économie de Paris et au Groupe des Écoles Nationales d'Économie et Statistique (GENES), a été créé en mars 2012 pour promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques dans divers champs : la fiscalité, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'environnement, l'aménagement du territoire et les politiques sectorielles.

Les travaux conduits par l'Institut s'appuient sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie (micro-simulation, évaluation d'impact *ex post*). Ils visent à la fois à développer la recherche scientifique dans le domaine des politiques publiques et à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. Ainsi, les études et évaluations qu'il mène pour le compte d'administrations ou d'entreprises sont publiques et rendues accessibles au plus grand nombre.

Activités des économistes de l'IPP

Les économistes de l'IPP mènent des activités de recherche et d'expertise. Ils sont mobilisés pour participer aux travaux de l'IPP, de la micro-simulation à l'analyse économétrique, de l'analyse de dispositifs de politiques publiques à l'évaluation de réformes, le tout passant par la rédaction de rapports de recherche ou de notes pour le grand public. Ils contribuent à la promotion de l'IPP et de ses travaux en participant notamment à la présentation des résultats lors de séminaires de recherche ou de conférences de presse. Ils sont également associés au développement de l'Institut et collaborent à la réponse à des appels à projets ou à des appels d'offres.

Les travaux réalisés à l'IPP font l'objet de publications à destination du grand public mais aussi de publications universitaires. À ce titre, les économistes recrutés à l'IPP ont vocation à travailler avec les chercheurs de l'Ecole d'économie de Paris et du GENES affiliés à l'IPP.

Contenu spécifique aux postes

Poste 1 : Fiscalité des ménages

L'une, ou l'un, des économistes recrutés sera rattaché au pôle « Fiscalité des ménages » de l'IPP. Elle ou il participera au développement du modèle de microsimulation TAXIPP et aux travaux de recherche de l'institut relatifs au système redistributif français. Le modèle TAXIPP vise à simuler, à partir de bases administratives exhaustives, l'ensemble du système socio-fiscal français à destination des ménages. Cet outil est mobilisé pour évaluer les effets redistributifs de réformes fiscales et pour mener des travaux universitaires sur l'impact du système redistributif sur le comportement des ménages.

Poste 2 : retraites, santé et autonomie

L'économiste recruté sur le second poste sera rattaché aux pôles « retraite » et « santé et autonomie ». Elle ou il consacrera 50 % de son temps au développement d'un modèle de microsimulation (écrit en langage R), sur le champ de la perte d'autonomie. Dans le cadre d'un projet

pluriannuel porté par l'IPP au sein d'un large consortium de recherche, ce modèle, qui existe actuellement sur le champ des personnes âgées, sera étendu aux prestations handicap, et des simulations de réforme seront réalisées. Le reste du temps sera consacré à des travaux d'études portant sur les thèmes des retraites et du vieillissement.

Ainsi, le travail associé aux deux postes combine un fort contenu à la fois en analyse économique, en programmation, en traitement statistique de larges bases de données administratives, et, pour le premier, en analyse de la législation socio-fiscale. Le second poste comporte une forte dimension de coopération avec les partenaires de l'IPP sur les différents projets (instituts de recherche internationaux, DREES, INED, etc.).

Profils requis

Les deux économistes recrutés devront avoir suivi une formation de niveau master ou grandes écoles combinant sciences économiques, statistiques et mathématiques appliquées. Les qualités requises pour ce poste sont les suivantes :

- une parfaite maîtrise des outils statistiques et économétriques ;
- des compétences et un goût prononcés pour la programmation ;
- des compétences dans le traitement de bases de données volumineuses ;
- un fort intérêt pour l'évaluation des politiques publiques, et particulièrement pour les problématiques liées à la fiscalité et la redistribution, aux retraites et à la santé et la perte d'autonomie ;
- le goût du travail en équipe ;
- de solides qualités rédactionnelles et de communication.

Une attention particulière sera portée aux candidates et candidats ayant déjà une expertise dans le domaine de la fiscalité et de la redistribution, ou de la micro-simulation, sans que cela soit néanmoins un nécessaire prérequis.

L'IPP cherche à promouvoir une équipe recrutée sur la base de ses compétences et de sa motivation pour le projet porté par l'Institut. Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

L'IPP invite ainsi toutes les candidates et les candidats potentiels à postuler, et garantit un traitement égal à toutes et tous.

Date de début : à partir de septembre 2022

Rémunération : de 2400 à 3800 euros brut mensuel selon le profil de l'économiste et son expérience.

Contrat de travail : les économistes recruté(e)s seront salarié(e)s de PSE-Ecole d'économie de Paris.

Lieu : Les locaux de l'IPP sont situés sur le Campus Jourdan, 48 boulevard Jourdan, dans le 14ème arrondissement de Paris.

Processus de recrutement : Merci d'envoyer vos candidatures (lettre de motivation, CV, notes de master, mémoire de master) par mail à recrutement@ipp.eu, en précisant la date à laquelle vous seriez disponible pour commencer et le poste pour lequel vous souhaitez postuler (en cas d'intérêt pour les deux postes, un seul dossier de candidature suffit). Nous traiterons les candidatures au fur et à mesure de leur réception.